

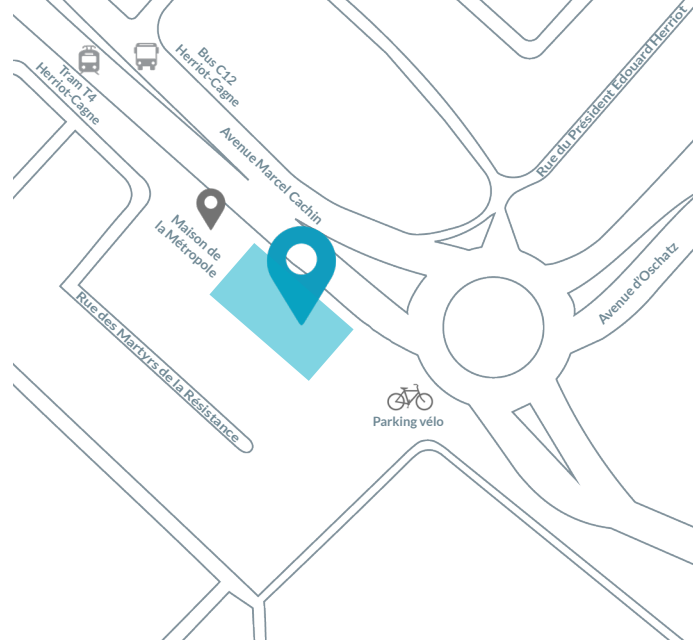
L'Unité de périnatalité



... dans le système de santé

L'Unité de périnatalité fait partie de l'organisation du service public de psychiatrie. Elle est rattachée au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés à l'Unité de périnatalité sont financés tout ou partie par la Sécurité Sociale.



UNITÉ DE PÉRINATALITÉ

2 bis avenue Marcel Cachin - 69200 Vénissieux



Accès en transports en commun

Bus C12 - Arrêt Herriot-Cagne, 5 mn à pied
Tram T4 - Arrêt Herriot-Cagne, 5 mn à pied

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

 Centre hospitalier
SAINT JEAN DE DIEU
290 route de Vienne
B.P. 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

 **arhm**
FONDATION

Unité de périnatalité

2 bis avenue Marcel Cachin
69200 Vénissieux

Tél. : 04 27 85 15 22

Unité de périnatalité rattachée
au pôle sectoriel
infanto-juvénile 69 i012

L'Unité de périnatalité c'est...

> Un lieu de prévention et de soins psychiques parents-enfant dès la grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant.

> Un lieu d'accueil et d'écoute des familles résidant à Feyzin, Lyon 7ème, Saint Fons, Solaize ou Vénissieux.

> Une équipe ressource pluridisciplinaire (pédopsychiatre, psychologue, infirmières, infirmière puéricultrice, psychomotricienne, assistante sociale secrétaire) pour les professionnels de la périnatalité.

Pourquoi venir à l'Unité de périnatalité ?

- > Vous vous sentez mal sur le plan psychique pendant la grossesse.
- > Vous vous sentez en difficulté avec votre enfant.
- > Vous avez des inquiétudes sur le développement de votre enfant, ses interactions avec les autres.
- > Vous vous sentez isolé.e ou en souffrance dans votre parentalité.
- > Un professionnel ou une personne ressource vous conseille de nous appeler.

Quelle prise en charge ?

- > Les demandes des familles sont accueillies au **04 27 85 15 22** par la secrétaire. Les familles sont ensuite reçues en consultation conjointe parents-bébé par une médecin pédopsychiatre ou une psychologue.
- > A l'issue de ces consultations, il peut être proposé différents soins individuels ou groupaux :
 - Consultations spécialisées avec le référent,
 - Soins psychocorporels,
 - Suivis infirmiers,
 - Soins à domicile,
 - Groupe parents-enfants.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Des associations peuvent vous apporter soutien et conseils.
- > Vous pouvez également rencontrer ces associations à la Maison des usagers du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable de l'unité de périnatalité ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.

CONFIDENTIALITÉ - IDENTITÉ SÉCURISÉE - DONNÉES PERSONNELLES

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. Avec votre accord, des rencontres peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé.

Pour assurer une prise en charge optimale et la continuité des soins, des informations concernant votre enfant sont renseignées dans un dossier médico-administratif. Certaines sont transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement et sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Il est essentiel que nous ne commettions pas d'erreur sur l'identité de votre enfant. A son arrivée, nous vous demandons de nous fournir sa pièce d'identité avec une photographie ou, à défaut, le livret de famille.

Les renseignements concernant l'identité de votre enfant sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de transmission, d'effacement de ses données dans les limites légales.

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande à DPO - Fondation ARHM - 290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 LYON CEDEX 08 ou par mail à dpo.rssi@arhm.fr

Identité vérifiée, sécurité assurée